

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DORDOGNE
 Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

REUNION DU COMITE SYNDICAL - SEANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2021

CS 20211201/09

OBJET : CONVENTION POUR LE LOGICIEL PROSPER

L'an deux mil vingt et un, le premier décembre à neuf heures et trente minutes, le Comité du Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne s'est réuni à l'amphithéâtre de la CCI de la Dordogne à Coulounieix-Chamiers, 295 boulevard des Saveurs, sur convocation adressée à ses membres, le mardi 23 novembre 2021.
 Secrétaire de séance : Monsieur Jean Michel CHABAUD

Membres en exercice	74
Titulaires présents	43
Suppléants présents	6
Votants	49

PRESENTS :

- S1 - Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Jacques DUMONTET, Alain PIERREFITTE, Dominique DURAND,
 - S2 - Serge MAZE, Gérard MARTIN, Gérard MOURET, Jean-Michel DREUIL,
 - S3 - Bernard FAGET, Joël EYMET, Jean-François LARAVOIRE,
 - S4 - Alain MARTY, Frédéric BEAUVIER, Denis BROUILLAUD, Pierre JANAILLAC*
 - S5 - Huguette VILLARD,
 - S6 - Jean-Marie THOMAS,
 - S7 - Jean-Pierre LACOSTE, Philippe DUCENE, Jean-François MATHIEU, Florence GAUTHIER,
 - S8 - Maurice CHABROL, Josiane SOURDET, Jean Michel CHABAUD*
 - S9 - Béatrice HAGEMAN, Joël GADAUD, Pascal COURNARIE,
 - S10 - Alain BUFFIERE, François COURTEY,
 - S11 - Dominique CAILLOU, Éric VARIN, Claire HENON, Monique BOINEAU SERRANO*
 - S12 - Pierre CHEVALIER, Francis JAGOURD, Jean François MARTINET,
 - S13 - Alain CASTANG, René VISENTINI, Henri TONELLO, Gilbert RONDONNIER*
 - S14 - Claudine FAURE, Marie-Rose VEYSSIERE, Agnès DAURIAC, Jean François LABADIE*
 - S15 - Gilbert DE MIRAS, Philippe GEORGES, Christian BROUSSE, Georges ELIZABETH,
- Collège de Périgueux – François CAREME*

* Membres suppléants

ABSENTS EXCUSES

- S1 - Laurent PELLERIN
- S2 - Dominique MORTEMOSQUE, Raymond FLEURY,
- S3 - Jean-Louis CHAZELAS, Marc MATTERA,
- S4 - Jean-Marie MAIRE,
- S5 - Serge DOUMERC, Bernard MAZET, Patrick TREILLE,
- S6 - Josiane BOYER, Daniel CHAUME, Jean-Pierre DESVERGNE,
- S8 - Alain POINET, Sandrine CONTRERAS, Benjamin GLAISE,

S9 - Michel AUGEIX,
S10 - Michel LAROUMAGNE, Clovis TALLET,
S11 - Brigitte CABIROL, Marc MELOTTI,
S12 - Jean René BERTIN,
S13 - Éric DUBOIS, Christian BORDENAVE, Jean Pierre FRAY,
S14 - Pascal PROTANO, Jean Luc SANCHEZ,
S15 - Thierry BOIDE,
Collège de Périgueux – Anne MARCHAND, Rodolphe DELCROS, Delphine LABAILS, Emeric LAVITOLA,

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice et peuvent délibérer conformément aux dispositions de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme Camille BOULLEVEAU Directrice Générale des Services, Mme Catherine DORET Directrice Générale Adjointe, Mme Corinne SPYCHALA, Directrice du Contrôle de Gestion et des Affaires Juridiques, Mme Estelle LACHAUD Directrice de l'Innovation et de la Transition Énergétique, M. Nicolas AUBIN Directeur des Travaux et du Contrôle.

Étaient absents excusés :

M. Jean Sébastien LAMONTAGNE, Préfet de la Dordogne,
M. Fabrice MAURIE Payeur Départemental.

Dans la continuité de son engagement auprès des EPCI pour la lutte contre les dérèglements climatiques, le SDE 24 souhaite se doter du logiciel Prosper qui permet d'agglomérer un certain nombre de données afin d'obtenir les indicateurs de suivi nécessaire à l'évaluation et au suivi des PCAET.

Cet outil prospectif, élaboré par Energie Demain en collaboration avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie du département de la Loire (SIEL TE Loire), a été adopté par de nombreux syndicats d'énergies car il propose :

- Une base de données dématérialisée qui contient toutes les ressources nécessaires à l'exercice de suivi des plans d'actions,
- Un ensemble de modèles numériques intégrés qui réalisent le traitement de la donnée pour évaluer l'avancement des plans d'action et l'état de réalisation des objectifs de la stratégie PCAET,
- Une interface dynamique « tableau de bord » qui permet de suivre l'avancement des actions et résume l'avancement général du plan d'action,
- Des sorties graphiques et cartographiées qui permettent de visualiser l'avancement du plan d'action, de le partager et d'en faire la communication,
- L'emboîtement d'échelle des mailles sociales et géographiques qui permet une articulation et une circulation de l'information à tous les niveaux.

Ce logiciel pourrait être mis à disposition des EPCI dans le cadre d'une prestation globale d'accompagnement à la réalisation et au suivi des PCAET (réflexion en cours sur les modalités).

Les frais d'acquisition du logiciel PROSPER représentent un investissement de 29 724 € TTC, inscrits au budget annexe énergies lors de la précédente décision modificative.

VU le rapport présenté par Monsieur Philippe DUCENE, Président,

LE COMITÉ SYNDICAL, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention avec Energie Demain et le SIEP de la Loire pour l'acquisition du logiciel Prosper.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président
Philippe DUCENE

